

## POURSUITE CONTRE LE COMMERCE CANADIAN-TIRE CANEVAS ET AIDE MÉMOIRE EN BREF

### AVIS PUBLICQUE DE POURSUITE

Le 31 décembre 2020 en ..soirée.., monsieur Pierre Michaud s'est présenté au commerce Canadian-Tire de Lachute. L'employée au comptoir caisse a demandé à monsieur de conserver son sac a dos le temps le temps des achats. Monsieur a expliqué que son sac a dos contient un portable et qu'il veut le garder avec lui. Il a aussi expliqué qu'a plusieurs reprises son matériel informatique a été vandalisé et que récemment il a été victime de vol dans la ville de Mont-Laurier (téléphone). Rien a faire la préposé a refusé de laisser entrée monsieur faire ses achats et a demander de quitter le commerce suite a cette brève discussion.

Malheureusement ce n'est pas la première fois que ces personnes agissent de cette façon. Toutes le propositions de compromis faite par monsieur dans le passé ont été refusé par ce commerce. Nous croyons a juste titre qu'il a effectivement possibilité de fraudes et de vols dans ce commerce, toutefois les employés de ce commerce sont les premiers sur la liste des personnes pouvant avoir des liens avec ces crimes.

Depuis quand un client est dans l'obligation de laissé son matériel informatique a ces gens ? Le pire des crétiens pourrait arriver a comprendre que cela n'a aucun sens. Laisserai vous votre portefeuille a ces personnes ? Mon ordinateur contient des documents qui touchent le dossier de mes enfants, des innovent ions technologiques pouvant avoir des implications mondiales. Cette équipe de crétiens osent me demander de conserver mon portable de la dimension d'une tablette ou presque avec eux ? Ces personnes n'ont aucune crédibilité, refusent d'honorer des garanties, vendent du matériel dans des contenants autres que celui d'origine, une fois sur deux sont incapables de répondent correctement aux questions des consommateurs etc.

**À force de semer ont finit par récolter.** Ces personnes ont gagné une pour poursuite en justice qui sera classé dans la section du portefeuille. Pierre Michaud et PMI poursuivent ce commerce dans les six zéros. Les premiers chiffres reste a venir.

### NOTE DE DOCUMENT

Il pourrait exister des raisons cachées pour que ces personnes agissent de cette façon comme par exemple la proximité de faillites ou encore une publicité faite dans le bût de valoriser d'autres points qui ne sont pas dans ce document. Pierre Michaud et PMI recommandent une enquête globale pour cette chaîne de magasins afin de vérifier la crédibilité et l'honnêteté de ces commerces et employé(e)(s)

FIN DE CETTE PERTE DE TEMPS



PAR NUMÉRISATION

**Pierre Michaud, PMI, ce 01 janvier 2021 09:20h**



Autorisation de  
publication 01 janvier 2021

